

Vous êtes conseiller en réadaptation, médecin ou autre professionnel et vous reconnaissez votre client dans un ou plusieurs des énoncés ci-dessous :

1. Le patient anticipe négativement le retour au travail à court terme;
2. Le patient croit que l'activité et le mouvement sont dommageables compte tenu de son état;
3. Les traitements reçus jusqu'à présent sont inefficaces pour la reprise des activités et du travail;
4. Le milieu de travail semble peu favorable pour un retour à l'emploi;
5. Il y a une histoire antérieure d'absence prolongée du travail;
6. La tentative de retour au travail est infructueuse;
7. Il y a un écart entre les capacités actuelles du patient et les exigences de son travail;
8. Le syndrome douloureux est persistant et incapacitant;
9. Les habitudes de vie sont perturbées (travail, loisirs, tâches domestiques, etc.);
10. Le patient présente un déconditionnement physique;
11. L'investigation médicale est complétée ou en voie de l'être.

***Communiquez avec
notre agent de liaison
au : 649-3732***



Institut de réadaptation
en déficience physique
de Québec

Institut universitaire